

VIM

Journal Municipal

N°7 - MAI 2023



« La moisson » - Photo Emilie BONNEL



Vimy-Farbus
Regroupement scolaire



08 Le budget



16 Spectacle "Vertiges de labour"

Éditorial

Chères Vimynoises, chers Vimynois,

Depuis le début de notre mandat nous sommes confrontés à la diversité des crises qui se succèdent et ne se ressemblent pas : covid, guerre en Ukraine, inflation, augmentation du point d'indice et du prix de l'énergie... Nous subissons comme toutes les communes ces imprévus mais nous ne nous résignons pas. Au contraire, notre équipe a la qualité de s'adapter et ne manque pas d'imagination ni de motivation en proposant des solutions collectives pour une commune résiliente. Nous sommes aujourd'hui forts d'une réorganisation efficace de notre équipe d'agents, consolidée par la compétence des gestionnaires financiers. Cette anticipation nous permet d'observer notre budget communal avec le conseil d'experts pour poursuivre nos projets sans impacter irrémédiablement nos ressources financières.

Nous avons mis en place un Plan Pluriannuel d'Investissement qui sera notre boussole pour nous assurer des dépenses adaptées et une gestion financière équilibrée et saine de notre commune. Le pragmatisme de nos experts guide l'orientation de nos actions à venir. Une grande part de nos projets repose sur la mutualisation et le partenariat, une forme d'efficacité à dépenses réduites : de belles coopérations pour plus de services et de réponses à vos besoins. Notre expérience sur la réalisation du centre de vaccination en est un exemple.

La crise de l'énergie était déjà dans nos esprits. Notre fil vert a justement pour vocation d'anticiper ces crises écologiques mondiales. Nous n'en faisons pas une fatalité mais une opportunité pour revisiter nos modes de consommation et l'efficacité énergétique de nos bâtiments. Notre plan de sobriété n'a pas attendu la crise énergétique pour faire l'objet d'échanges et de propositions d'actions avec les partenaires institutionnels, les associations, les agents... Cette préoccupation de notre avenir écologique est d'ailleurs partagée par le conseil municipal des enfants qui nous alerte et nous propose des actions. L'avenir de notre planète est l'une des angoisses principales des jeunes. Nous nous devons en tant qu'élus de leur transmettre, avant leur âge adulte et l'âge des responsabilités, une commune viable plutôt qu'une situation communale endettée écologiquement.

Ces enjeux planétaires et cette nécessité de solidarité ne s'arrêtent pas aux frontières de Vimy. Nous devons mutualiser nos moyens et nos compétences avec les communes voisines. Dans ce contexte, l'accueil des enfants de Farbus dans nos écoles prend tout son sens. Les anciens recueillent également toute notre attention. Nous nous sommes appuyés sur les jeunes en service civique pour rompre l'isolement de personnes âgées et créer une cohésion par des rencontres intergénérationnelles.

Les ressources pour construire les projets communaux reposent autant sur les relations, la mutualisation, la solidarité que sur un budget. C'est sur ces relations privilégiées avec nos partenaires que nous capitalisons pour assurer la pérennité de nos actions et un bien-vivre à Vimy.

Votre maire

Christian Sprimont

SOMMAIRE

- 2 Éditorial
- 3 Infos communales
- 4 Apprendre à se déplacer autrement et en sécurité
- 5 Travaux d'aménagements extérieurs
- 6 Nature en fête
 Parcours du coeur
- 7 Vimy se raconte
- 8 Budget
- 9 Informations locales
- 10 Vie associative
- 11 "L'art dans tous ses états" à la médiathèque Une clarinette pour l'école de musique
- 12 Enfance et jeunesse
- 13 Conciliateur de justice Point relais info jeunes Expression d'une stagiaire
- 14 Expressions libres
- 15 Agenda État-civil
- 16 Spectacle "Vertiges de labour"

INFOS UTILES

Collecte de sang à la salle
Jacques Prévert de 14h à 19h :
- Vendredi 11 août 2023
- Vendredi 20 octobre 2023
Pour plus de renseignements, se rapprocher de l'accueil de la mairie au

Horaires d'ouverture de la mairie 8 h 30 - 12 h / 14 h - 17 h 30

Ville de VIMY

03.21.07.72.90

Adresse : Rue Rouget de Lisle 62580 VIMY Téléphone accueil : 03.21.07.72.90

Directeur de publicationChristian SPRIMONT

Chargée de publication Marie DECIMA

Création graphique Stéphanie LEONARD et Régine DEHAY

Téléphone: 03.21.07.72.91

E-mail: communication@ville-de-vimy.fr **Site Web**: https://www.ville-de-vimy.fr/

Facebook: @villedevimy

Nous sommes heureux de vous remettre le bulletin municipal. Nous remercions l'ensemble des contributeurs, agents et élus ainsi que le comité de relecture.

VIMY - FARBUS REGROUPEMENT SCOLAIRE

Ce lundi 20 mars, en présence de l'inspecteur de l'Éducation nationale, les maires de Vimy et Farbus ont entériné la signature de la convention de regroupement scolaire.

Elle ratifie tous les aspects nécessaires à l'intégration pérenne des jeunes Farbusiens dans les écoles vimynoises.

Une superbe occasion de retisser un lien extrêmement fort entre les deux communes.



PREMIÈRE CHASSE AUX ŒUFS

Le lundi de Pâques, une joyeuse ambiance animait petits et grands autour du parc de jeux.

Les enfants de 2 à 12 ans ont pu trouver une activité adaptée à leur âge comme la chasse aux œufs, les ateliers ludiques ou la course d'orientation.

Oh! surprise, qui arrive? Un lapin: la mascotte invitée à la fête qui distribue des friandises et prend la pose pour des photos avec les enfants.

N'en doutez pas, cette belle manifestation sera reconduite l'an prochain.



UN NOM POUR LE PARC DE JEUX

Le CME* a été sollicité pour trouver un nom au nouveau parc de jeux de Vimy.

Lors d'une réunion, les jeunes élus ont proposé plusieurs noms et voté à bulletin secret. A l'issue du scrutin, 4 noms ont été retenus : ouistiti, les p'tits filous, ludik parc et la grenouille.

Pour choisir le nom définitif, ils ont organisé un vote dans les classes. Une urne a été déposée dans les écoles La Fontaine, Jean Macé et Sainte-Thérèse.

Après dépouillement, le nom « Les p'tits filous » a remporté le plus de voix.

*CME: Conseil Municipal des Enfants



BOÎTE À LIVRES

La cabine téléphonique anglaise située dans la cour du centre Mousseron avait été offerte le 6 octobre 1996 par les Anglais à la ville de Vimy pour le cinquième anniversaire du jumelage entre HORLEY et VIMY.

Depuis elle était délaissée. Après quelques travaux de restauration, d'aménagement et de peinture effectués par les ateliers municipaux, elle a trouvé sa nouvelle fonction.

Elle sert désormais de « Boîte à livres ».

C'est un espace d'échanges et de dons destiné à offrir une seconde vie aux livres.

Vous prenez un livre, vous le lisez, le redéposez ou l'échangez contre un autre.

C'est tout simple et c'est gratuit, faites en bon usage!



La municipalité s'est engagée dans une politique de mobilité douce : la création d'un Pédibus en constitue un moment fort.

« RÉFLÉCHISSEZ-VOUS »

Opération proposée par l'association «Prévention MAIF»

En janvier, à la sortie des écoles, les enfants ont pu découvrir et comprendre l'importance d'être bien vus par les automobilistes lorsque la luminosité est faible. Les animatrices ont complété leurs explications en distribuant des gilets, des brassards, des autocollants rétroréfléchissants, des lampes pour les vélos et d'autres accessoires permettant à chacun d'être visible dans la rue.



LE PERMIS PIÉTON



En mars, deux gendarmes sont venus à la rencontre des élèves de CE2 des écoles Jean Macé et Sainte Thérèse pour leur faire prendre conscience des différents dangers de la rue et les motiver à préparer leur « permis piéton ». Par leurs nombreuses questions, les enfants ont montré leur intérêt et leur motivation pour suivre la formation dispensée en classe par leur enseignant.

C'est le 11 avril que les gendarmes ont fait passer l'examen à des écoliers bien stressés pour certains. En fin d'après-midi, en présence du maire, s'est déroulée la remise des permis piéton. Bravo à tous.

À L'ÉCOLE ON Y VA EN PÉDIBUS

Depuis janvier, des enfants vont à l'école à pied, encadrés par des bénévoles. Ils suivent la ligne 1 qui part de l'avenue du Canada en passant par les rues des Croix, Gambetta et du 11 novembre.

Ce ramassage ne se fait que le matin. L'ambiance y est joyeuse, le trajet passe vite.

Dès l'arrivée à l'école, les parents sont avertis par sms. Nous espérons qu'une autre ligne verra le jour bientôt.

Les enfants et les encadrants sont affiliés à l'association «Prévention MAIF» qui les assure gratuitement.



RÉFECTION DES VOIRIES



Vous êtes nombreux à souhaiter une réflexion rapide sur la sécurité de nos routes départementales et communales. Depuis plus d'un an, la commune travaille sur le sujet en étroite collaboration avec la MDADT*. Les réfections de chaussée ont été réalisées sur l'axe principal de la D51 (entre le rondpoint et Farbus), viendront prochainement la réfection de l'enrobé, les aménagements destinés à faire ralentir les automobilistes et le traçage de places de parking avec pour objectif de « redonner les trottoirs aux piétons ».

*Les maisons du département aménagement et développement territorial

➢ TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS ≪

ÉCOLE MATERNELLE KERGOMARD

Vous avez sans doute remarqué que la haie à gauche du monument aux Morts avait été largement taillée. La raison en est la création d'un cheminement jusqu'à la cour de l'école maternelle.

Plus d'escaliers à franchir pour rejoindre les classes, ce nouveau chemin sera accessible à tous les écoliers et leurs accompagnateurs, aux poussettes et fauteuils roulants... *Conformément aux règles d'accessibilité*. La fin des travaux est prévue pour le mois de mai.

<u>A noter</u>: Les dossiers d'inscription des enfants nés en 2020 doivent être déposés avant le 30 mai à l'école Kergomard.



AUTRES TRAVAUX

Installation d'une barrière au lieu-dit "la cronnière" destinée à sécuriser le chemin piétonnier de Vimy vers Thélus.



RÉNOVATION D'UN TROTTOIR AU LIEU-DIT
"LA CHAUDIÈRE"



TROTTOIRS ET CANIVEAUX : QUI DOIT LES ENTRETENIR ?

Nettoyer devant sa porte :

Art.1: En dehors du nettoiement régulier de la voie publique effectué par la ville, l'entretien des trottoirs et caniveaux incombe aux propriétaires ou, sous leur responsabilité, à leurs représentants qualifiés (gérants, locataires, gardiens,...), riverains de la voie publique.

Cette obligation s'applique aux propriétaires ou aux locataires des logements.

Mauvaises herbes sur le trottoir :

Le désherbage des trottoirs incombe aux propriétaires, syndics ou locataires de tout immeuble même commercial.



MULTI ACCUEIL - BÂTIMENT

En 2002-2003, un bâtiment était construit rue de Saint Nazaire pour devenir le lieu d'accueil des plus jeunes enfants de la commune : la crèche Simonne Dupuis.

L'établissement aura 20 ans en septembre 2023 et la municipalité a à cœur d'entretenir les installations avec le soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales. Au-delà du bien-être et de la sécurité des enfants accueillis, des aménagements sont faits conformément à l'arrêté du 31 août 2021 dressant un référentiel national des exigences bâtimentaires pour les établissements d'accueil du jeune enfant.

Par son action, la municipalité s'inscrit également dans la transition énergétique : l'herméticité de l'ensemble vitré (photo ci-jointe) fait obstacle au vent et au froid. Les volets permettront de réguler la chaleur en été.



Un vent de propreté a soufflé sur Vimy

La troisième édition de "Nature en fête" s'est déroulée sous le signe des caprices d'Éole.

Chaque année, notre objectif est de sensibiliser un large public à la protection de l'environnement et de la santé.

Au programme:

- des actions tel que le ramassage de déchets sur le territoire de la commune,
- la tenue de différents stands proposant des ateliers sur la préservation de la biodiversité, le tri, la réduction des déchets, le compostage....

Avec la participation du CPIE-Chaîne des Terrils (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), de la CALL et de l'UFC-Que Choisir.

Etaient également présents, le conseil municipal des enfants recueillant le témoignage des participants et des jeunes du CAJ, fiers de tenir un atelier "nichoirs" fabriqués à partir de matériel de récupération.

Nouveauté 2023 - Un challenge pour les écoles Les enfants des écoles La Fontaine/Jean Macé et Sainte-Thérèse avaient pour mission de ramasser en famille un maximum de déchets sur la commune. Leur récolte a été pesée. La classe de chaque école ayant collecté le plus de déchets a été invitée à visiter l'espace pédagogique de la déchèterie-ressourcerie de Liévin.

Parallèlement à la manifestation, et dans la même optique, l'US Vimy inaugurait les quatre points tri mis en place au stade de la mine.



→ ÉDITION 2023 DU PARCOURS DU COEUR

Ce dimanche 2 avril une centaine de personnes ont bravé grisaille et gadoue pour parcourir 6 et 12 km guidées par Jean Michel Robillard, président de l'Amicale des Postes et Joseph Beauvez, supporter lensois d'Iron Lens.

- Alors qu'à l'accueil, les inscriptions et le retour des sportifs étaient gérés par les bénévoles du club de gymnastique mixte, de l'Association des Parents des Anciens Elèves et de l'Amicale des Postes, le docteur Lesot et les bénévoles de l'association des diabétiques du lensois prenaient soin de notre santé en vérifiant tension et glycémie.

Par ailleurs, 71,30 € de dons ont été recueillis et seront remis à la Fédération Française de Cardiologie qui fédère partout en France ces parcours du cœur.

- Merci aux agents de la commune pour tout le travail préparatoire réalisé avec les associations et les élus. Merci aux bénévoles de ces associations pour leur investissement.

Les agents de la commune ont eu droit aussi à un parcours du cœur, réveil musculaire et échauffement matinal. Pour les enfants des écoles, il a eu lieu les 13 et 14 avril.

La commune de Vimy soutient toutes les manifestations de prévention en santé comme celle-ci. Pour mémoire, l'activité physique est l'un des meilleurs moyens pour conserver une bonne santé. L'OMS conseille 30 minutes d'activité modérée quotidiennement au minimum 5 jours par semaine ou au moins 25 minutes d'activité intense trois fois par semaine. À vos baskets !





>> VIMY SE RACONTE ≪

À VIMY, DES JEUNES RENCONTRENT LES AÎNÉS



FORMATION FECI

Ce jeudi 30 mars, les élus de la ville, les administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale et Déborah Debuisson en charge de l'action sociale à Vimy se sont retrouvés autour de Catherine Eripret, formatrice à la FECI, pour partager les règles qui régissent le CCAS, ses objectifs et les actions sociales possibles.

Cette formation fut l'occasion d'échanges enrichissants qui vont permettre de développer l'action sociale à Vimy et aux Vimynois dans la difficulté, d'en bénéficier.



Pour rompre l'isolement des personnes âgées, des jeunes en service civique sont allés en duo le mercredi 29 mars rendre visite aux Vimynois(es) qui le souhaitaient pour discuter et partager de bons moments.

Ces jeunes ont entre 18 et 22 ans et sont formés à leur mission par « UnisCité ».

Les visites ont lieu une fois par mois jusqu'en juin chez les personnes préalablement inscrites.

Dès le mois de novembre les rencontres pourront être renouvelées plus fréquemment si les personnes le désirent.

Les Vimynois(es) intéressé(e)s peuvent s'inscrire à la mairie auprès de Déborah Debuisson ou par téléphone au 03.21.07.72.92.

En parallèle, deux autres jeunes en service civique étaient présents à la médiathèque pour une aide à l'informatique à l'intention des personnes de tout âge. Ils reviennent les 31 mai, 14 juin et 21 juin. Les inscriptions se font directement à la médiathèque ou par téléphone au 03.21.73.73.76.

LIBÉRATION DE VIMY

Le jeudi 13 avril, commémoration de la libération de Vimy en 1917 par les troupes canadiennes, en présence des représentants du mémorial du Canada, de l'Armée française, de la gendarmerie et des élus dont la sénatrice Cathy Apourceau-Poly.

Recueillement, mémoire et partage furent les maîtres-mots de cette cérémonie.

Les enfants des CE2, CM1 et CM2 ont pris place sur un tracé de feuille d'érable et ont écouté très attentivement comment, grâce à des hommes valeureux, notre village fut libéré. Certains d'entre eux ont fait la lecture du poème " Au champ d'honneur" de John McCrae et la cérémonie s'est terminée par trois lancers pyrotechniques, symboles lumineux de notre liberté.



L'année 2022 se solde par un excédent de fonctionnement de **526 300 euros** grâce à notre gestion raisonnée et rigoureuse des dépenses.

Le budget 2023 a été conçu avec la même rigueur, sans augmentation de la part communale des taux d'imposition, dans l'optique de dégager à nouveau un excédent, ce qui permettra d'envisager la construction d'un espace de restauration scolaire proche des écoles dans les années prochaines.

Les investissements prévus en 2022 ont été réalisés. L'un des plus importants concerne le parc de jeux dont la construction a été finalisée pour les vacances de Pâques de cette année. Ce projet a fait l'objet de plusieurs subventions. Nous continuons toujours activement à constituer les dossiers de demande de subvention pour les projets futurs.

UN BUDGET CONSTRUIT SUR LES PRINCIPES DE MAÎTRISE ET D'OPTIMISATION EN SUIVANT LES ORIENTATIONS CI-DESSOUS

- > Contenir l'évolution des charges de fonctionnement en prenant en compte la flambée des prix liée à la crise énergétique.
- > Maîtriser l'évolution de la masse salariale malgré la mise sous tension liée principalement à la revalorisation du point d'indice et aux services proposés par la ville.
- > Maîtriser la dette constatée par le non-recours à l'emprunt.
- ✓ Entretien et rénovation des bâtiments communaux 295 000 €
- ✓ Acquisition foncière 190 000 €
- ✓ Réalisation Parc de jeux « les p'tits filous » 140 000 €
- ✓ Finalisation de l'espace santé 102 000 €
- ✓ Aménagements piétonniers 60 000 €
- ✓ Travaux d'accès école P. Kergomard 20 000 €



PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2023-2030



Un budget qui traduit l'engagement de la ville en faveur du bien-vivre des Vimynois

≫ INFORMATIONS LOCALES ≪

UN NUMÉRO PEUT SAUVER UNE VIE

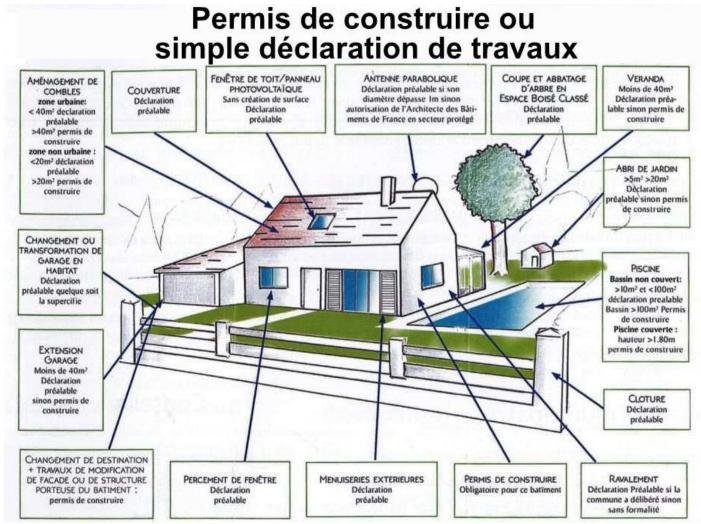


Les SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE et SMUR demandent que les propriétaires de logements apposent le numéro de leur maison sur la façade, ceci afin de gagner les minutes ou secondes qui peuvent sauver une vie.

Ce numéro doit être lisible depuis la voie publique.

APPLICATION A TÉLÉCHARGER





➢ VIE ASSOCIATIVE ≪

«LES CANADIANS POPPY'S» - HOMMAGE À PEGGY MAISON

Notre responsable de section, Peggy Maison, nous a quittés le 11 janvier dernier.

Le 5 février, les Canadians Poppy's lui ont rendu un hommage à la salle des sports de Vimy.

Depuis plus de 10 ans, au sein du club, nous avons pu partager sa bonne humeur et son envie d'aller plus loin dans le cheerleading.

Un grand moment, fort en émotions, avec de belles démonstrations de «ses» filles et beaucoup de spectateurs, amis et familles qui font chaud au cœur. Merci à tous pour notre Peggy

«Noir,blanc,rouge, let's go Poppy's»



«AÏKIDO VIMY» - SELF DÉFENSE FÉMININ QUAND LES FEMMES CONTRE-ATTAQUENT!

Depuis sa création en 2018, le club «Aïkido Vimy» a ouvert une section self défense strictement réservée à un public féminin. En effet Hamid Arzaghi (2ème DAN Brevet Fédéral) et William Lemaire (1er DAN) entraînent tous les lundis un groupe d'une dizaine de femmes au dojo de Vimy. Les principes de leur enseignement sont issus des fondations de l'art martial appelé Aïkido : donner ou redonner la confiance en soi, se protéger, ne pas se blesser, apprendre les gestes et les techniques.

Concrètement, l'idée n'est pas d'apprendre à se battre mais plutôt d'appréhender des situations d'agressions physiques en vue de se dégager en préservant son intégrité et finalement de se mettre à l'abri.

La volonté du self défense est aussi un moyen de lutter contre les violences faites aux femmes. En se sentant capable de se défendre, cela permet d'éviter à l'agresseur de prendre l'ascendant sur leur potentielle victime. Mais pour acquérir les bons gestes de défense, il est impératif de se préparer et de s'entraîner. C'est par la répétition que l'on acquiert la bonne attitude face aux différentes agressions et surtout la confiance en soi.

Marie, pratiquante depuis 4 ans, nous confie : «Au fur et à mesure on se rend compte qu'on est capable de faire des choses».

L'activité est tout à fait adaptée à un public de débutantes puisque nous accueillons chaque année de nouvelles recrues sans limite d'âge. Les jeunes filles adolescentes à partir de 16 ans sont les bienvenues. Alors venez nous rejoindre! Et, si les arts martiaux plus traditionnels vous intéressent, les séances

d'aïkido sont, elles, mixtes, dispensées par les mêmes enseignants les lundis de 19h30 à 21h et samedis de 10h à 12h.

Séances Self Défense féminin :

tous les lundis de 18h30 à 19h30 Dojo de l'Espace Culturel Jules Mousseron rue de l'Égalité à VIMY

Pour tout renseignement: le club AÏKIDO VIMY Tél: 07.50.96.86.39. - Mail: aikidovimy@outlook.com



>> "L'ART DANS TOUS SES ÉTATS " À LA MÉDIATHÈQUE ≪

<u>La musique</u>: En février, le festival « Live entre les livres » a permis aux petits et aux grands de découvrir la musique sous plusieurs formes (éveil musical, contes sonores, percussions corporelles) un franc succès pour cette immersion rythmée.

<u>L'art visuel</u>: En mars, la météo capricieuse a empêché notre participation à « La Grande Lessive », événement qui consiste à exposer en extérieur des œuvres accrochées à l'aide de pinces à linge et dont le thème cette année était « Ma cabane et/est la tienne ». Néanmoins, toutes les réalisations des enfants de la commune (écoles et structures petite-enfance) ont été visibles à la médiathèque. Merci aux enfants et aux encadrants pour leur investissement.

<u>La littérature</u>: Un samedi matin par mois a lieu le « café lecture ». Un moment de partage convivial pendant lequel les participants échangent sur leurs lectures du mois. N'hésitez pas à nous rejoindre!





№ UNE CLARINETTE POUR L'ÉCOLE DE MUSIQUE «

Notre école de musique s'est enrichie d'une clarinette "Buffet Crampon" offerte par le conseil départemental du Pas-de-Calais.

Les responsables de l'école de musique remercient Evelyne Nachel, vice-présidente au conseil départemental, qui a soutenu leur demande et remis la clarinette lors de l'assemblée générale du 28 février dernier.

On est à l'école de musique pour apprendre :

- le solfège dès l'âge de 7 ans,
- à jouer de la clarinette, du saxophone, de la trompette, de la flûte traversière, de la batterie, du piano, du violon ou de la guitare,
- à pratiquer son instrument, seul puis en groupe, On peut alors :
- se projeter et se voir dans les rangs de l'Harmonie libre de Vimy,
- s'évader et voyager au son de l'instrument.

A l'occasion de l'audition du **mardi 13 juin prochain**, retrouvons-nous nombreux, parents, familles, amis, Vimynois(es) à la salle des fêtes de Vimy.



Les inscriptions à l'école de musique se font le jour du forum des associations le premier samedi de septembre.

Bien musicalement,



» ENFANCE ET JEUNESSE «

LA CLASSE DE NEIGE DU 11 AU 21 MARS 2023 À RECHASTEL



PROJET CLÉA

SAUVER LE MONDE!

« Exprime-toi, prends place! » voici le thème du projet CLÉA 2023 initié par la CALL, soutenu par la municipalité et porté par la classe CM1/CM2 de l'école Jean Macé.

Les élèves répartis en deux groupes ont participé à des ateliers animés par les artistes Alice Lescanne et Sonia Derzypolski. Ils ont identifié des problématiques, imaginé des solutions pour construire un monde meilleur au sein d'un gouvernement novateur.

Ils ont confronté leurs idées lors d'un débat final au cours duquel ont été créés entre autres le ministère de l'éducation des adultes, celui de la réparation et le ministère « vénère » chargé de canaliser ce qui met en colère.

Bravo aux enfants pour leur dynamisme et leurs idées aussi profondes qu'originales et merci à tous les intervenants.



« C'était trop bien ! » « J'ai eu le flocon ! ».......

Tous ces témoignages pour confirmer que le séjour s'est très bien passé.

La finalité de ce voyage était de permettre aux élèves de découvrir un environnement qui leur est peu familier tout en leur offrant la possibilité de s'essayer à la pratique du ski.

Cette classe de neige a été l'occasion pour les élèves de vivre autrement la classe et pour les enseignants de la faire autrement. Elle a contribué à donner du sens aux apprentissages en favorisant le contact direct avec l'environnement naturel ou culturel du lieu d'accueil.

Les enfants ont fait de nombreuses découvertes à travers les visites (miellerie, scierie, fromagerie et barrage de Serre-Ponçon), la construction d'une cabane dans le respect de la faune et de la flore, d'une course d'orientation, d'une randonnée en chiens de traîneaux...

Communiquer, partager, travailler ensemble, vivre l'autonomie et les responsabilités au sein du groupe furent les maîtres-mots de ce séjour.

LA BOÎTE À IDÉES DU CME

Dans la boîte à idées créée par le CME, on trouve de nombreux messages résumés ici :

- Réduire la vitesse, interdire le stationnement illégal
- Réserver les trottoirs aux piétons
- Installer des caméras contre les incivilités
- Ramasser les poubelles 2 fois par mois
- Adapter le tarif cantine aux familles nombreuses
- Implanter un vrai supermarché
- Planter des arbres fruitiers
- Créer une ludothèque
- Organiser une course de caisses à savon

Quelles suites?

Concernant la sécurité, la gestion communale et les points réglementaires, des équipes sont à l'œuvre. Pour d'autres sujets, nous travaillerons avec vous

lors de réunions participatives et soutiendrons vos initiatives en faveur des Vimynois.



COMMENT SAISIR UN CONCILIATEUR DE JUSTICE ?

Quels sont les horaires de permanence à la mairie de Vimy ?

Chaque 1er lundi du mois de 9h00 à 12h00 Georges DUQUESNE, joignable par mail : georges.duquesne@conciliateurdejustice.fr

Chaque 2ème mardi du mois de 14h à 17h00 Luc JOSEPH, joignable par mail : luc.joseph@conciliateurdejustice.fr

Sans rendez-vous pendant les horaires de permanence ou sur rendez-vous en contactant la mairie au 03 21 07 72 90 ou en écrivant directement au conciliateur choisi.

En ligne sur le site https://www.conciliateurs.fr

Que faire si ces créneaux horaires ne vous conviennent pas ?

Contacter un autre conciliateur proche de chez vous en vous connectant

sur le site https://www.conciliateurs.fr (bulle 'Contacter Saisir le conciliateur')



➢ EXPRESSION D'UNE STAGIAIRE ⋖



Dans le cadre de mes études, pendant 4 semaines, j'ai eu l'occasion de faire un stage à la mairie de Vimy. En effet, je fais des études en photographie au lycée Louise de Bettignies à Cambrai.

En tant que photographe, j'ai régulièrement été appelée pour couvrir des évènements dans la ville de Vimy. Je pense à :

- « Art à la folie » avec l'école Kergomard, où j'ai pu mettre mes compétences de création en avant pour la réalisation d'un diaporama,
- la grande lessive,
- la signature de la convention du regroupement des écoles,
- la commémoration de la Libération de Vimy.

Toutes les missions effectuées auront été bénéfiques pour mon projet professionnel.

Je remercie, Monsieur le maire, les élus, le personnel municipal ainsi que Stéphanie Léonard et Régine Dehay pour la confiance qu'ils m'ont accordée.

Émilie BONNEL

➢ EXPRESSIONS LIBRES ←

Les écrits des groupes étant libres, ils n'engagent que leurs auteurs.

VIMY AVEC VOUS Majorité municipale

Christian SPRIMONT

Le vote du budget est une étape importante de la vie de la commune qui, dans un souci de transparence, informe les citoyens des grandes orientations stratégiques dans sa gestion.

Vous le savez, 2023 a vu les coûts de l'énergie s'envoler, sachez que les actions de sobriété en atténuent les effets.

Toutefois le budget reste contraint et 2023 sera une année de transition budgétaire nécessaire pour améliorer les indicateurs financiers, pour structurer la comptabilité de la commune à travers ses services, pour se conformer aux obligations réglementaires tout en maintenant le service rendu aux Vimynois. Sachez que malgré tout, nous n'avons pas augmenté le taux d'imposition communal.

Cette politique budgétaire raisonnable permet et prépare les investissements : aujourd'hui le parc de jeux, demain : la réfection des voiries, la restauration municipale, la rénovation énergétique des bâtiments...

VIMY AVENIR

Lors du dernier Conseil Municipal, nous avons voté CONTRE l'augmentation du tarif de la cantine qui représente un surcoût de 43 euros par enfant et par an. En effet, nous considérons qu'en cette période d'inflation générale, les Vimynois n'ont pas à subir une hausse supplémentaire impactant le budget cantine de leurs enfants. En même temps, la municipalité a décidé, en signant la convention avec FARBUS, d'appliquer le tarif des Vimynois pour la cantine et l'ensemble des services périscolaires.

Concernant le vote du budget 2023, le prochain Conseil Municipal se tiendra le 13 avril. Notre droit à l'expression dans le journal municipal devant être rendu pour le 11 avril, nous sommes dans l'impossibilité de vous informer des décisions budgétaires qui seront adoptées lors de ce conseil par la majorité.

Soyez assurés que nous restons vigilants sur la gestion de la commune.

Nous continuons notre engagement pour défendre vos intérêts.

VIMY AVENIR

Le site internet est opérationnel même si certaines pages sont encore à remettre à jour. Nous vous tiendrons au courant des opérations et événements à venir directement : par l'application citykomi, sur facebook @villedevimy ou sur le site de la ville : https://www.ville-de-vimy.fr



Festivités:

Du 27 au 28 mai 2023 : Exposition des ateliers de «Vimy Expression Culture» à l'espace Prévert **Dimanche 28 mai 2023** : «Journée peintres dans la rue» avec remise des prix à 17h à l'espace Prévert

Vendredi 2 et samedi 3 juin 2023 : Spectacle «Vertiges de labour» Exploitation agricole de Laurent DEBLOCK, 3 rue de la Gare à VIMY

Dimanche 11 juin 2023 : Marché «Arts et Saveurs» de 9h30 à 13h30 place de la République

Mardi 13 juin 2023 : Fête de l'école de musique - 19 h à la salle des fêtes Samedi 17 juin : Marché aux puces organisé par la Petite Reine de 13h à 18h

Du samedi 17 au mardi 20 juin : Ducasse d'été place de la République

Mardi 20 juin : Grand Prix cycliste de 19h à 21h30

Mercredi 21 juin : Fête de la musique lieu et horaires à définir

Mardi 27 juin : Journée de l'écomobilité

Commémoration:

Dimanche 18 juin : Commémoration de l'appel du 18 juin

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

- Micheline BEAUMONT née PAWLAK le 17 novembre 2022
- Ludovic MONTUELLE le 21 novembre 2022
- Christiane THUMERELLE née PRZYBILSKI le 3 Décembre 2022
- Paul VIENNE le 5 décembre 2022
- Farid MEKKI le 7 décembre 2022
- Jacqueline BINIAS née BROUTIN le 15 décembre 2022
- Marie-Thérèse ALLART née DORÉ le 26 décembre 2022
- Gérard CARRETTE le 29 décembre 2022
- Jeanine SPRIMONT née NÉAUPORT le 1er janvier 2023
- Émile PLANQUE le 10 janvier 2023
- Xavier CAVROIS le 10 janvier 2023
- Jacqueline DERICBOURG née AUBERLIQUE le 11 janvier 2023
- Peggy MAISON née QUENSON le 11 janvier 2023
- Joël LEFEBVRE le 16 janvier 2023
- Christophe LANCRY le 17 janvier 2023
- Georges COUVREUR le 21 janvier 2023
- Alfred MERSAK le 25 janvier 2023
- Gérard BLAIRE le 9 février 2023
- Pélagie DOLINAR née GREN le 13 février 2023

- René MARLOT le 17 Février 2023
- Jacquie RICHEZ le 20 février 2023
- Victor ANDRYSZAK le 15 Mars 2023
- Marie-Thérèse GELLÉ épouse PLANQUE le 20 Avril 2023
- Paulette LESSART épouse COILLIAUX le 23 Avril 2023
- Simonne LEROY née PIRES le 28 avril 2023

NAISSANCES ET MARIAGES

Le respect du règlement général sur la protection des données (RGPD) ainsi que des directives de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) ne nous permettent pas de faire paraître la publication des naissances et des mariages dans le bulletin municipal.

➢ SPECTACLE "VERTIGES DE LABOUR" ←

